

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°21S0044-Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents - Lot 10 Electricité courants forts et faible - avenant d'ajout de prestations supplémentaire n°6

N° : VA_DEC2025_920
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L.2194-1-2, R2194-2 et 3 du code de la Commande publique,

décidons

De conclure avec la société SPIE BUILDING SOLUTIONS située à LESQUIN (59810), titulaire du lot n° 10 Electricité courants forts et faibles du marché n°21S0044 Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents, un avenant n°8 afin de prendre en compte l'ajout de prestation supplémentaires.

Le montant initial du marché : 586 505,51 € HT

Avenant 8 : 23 714,20 € HT représentant une hausse de 21,10 %

Nouveau montant du marché : 710 266,57 € HT

Imputation budgétaire : C/OP 201901-2313 024 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 10 décembre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-216130A-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 10 décembre 2025

N° : VA_DEC2025_920
(PROJET : VA_PROJDEC_13987)

1/2

